

**05**

**Enjeux et Potentialités  
d'aménagements**

# Apaisement de la circulation routière et favorisation des modes actifs

## Enjeux et leviers d'actions

### Enjeux:

- **Circulation automobile**
  - Plan de circulation
  - Offre de stationnement
  - Gestion de la logistique
- **Circulations piétonne**
  - Accessibilité
  - Confort
  - Partage de l'espace public
- **Circulation cyclable et mobilités partagées**
  - Aménagements cyclables
  - Offre de stationnement

### Leviers d'action :

- **Modification du plan de circulation**
  - Changement de sens des rues
  - Mise en sens unique, suppression de voies de circulation
- **Modification du statut des voies**
  - Aires piétonnes, zones de rencontre etc.
- **Modification des modalités de partage de l'espace public**
  - Suppression de place de stationnement, élargissement des trottoirs etc.
- **Aménagements de l'espace public**
  - Mobilier urbain, végétation
- **Démarche rues aux écoles**

# Apaisement de la circulation routière

## ENJEU: CIRCULATIONS PIÉTONNES

### Accessibilité

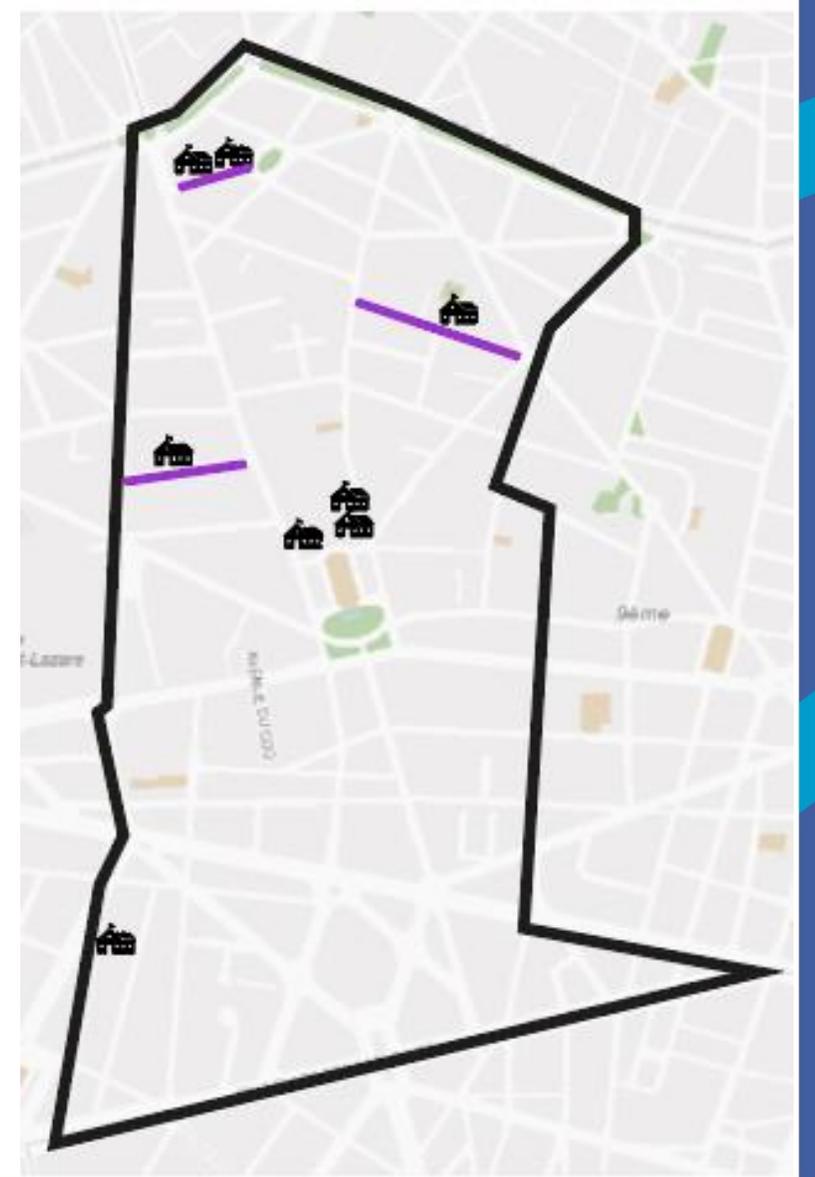
- Élargir les trottoirs les plus étroits
- Garantir des traversées piétonnes accessibles dans tout le quartier
- Désencombrer les espaces

### Confort

- Revêtements
- Confort thermique

### Partage de l'espace public

- statut des voies



# Végétalisation de l'espace public

## Enjeux et leviers d'action

### Enjeux

- **Écologie**
  - Biodiversité, préservation des espèces
  - Qualité de l'air
- **Cadre de vie**
  - Paysage
  - Lutte contre les îlots de chaleur urbain
- **Société**
  - Attractivité du territoire
  - Identité et lien social
  - Éducation à la nature

### Leviers d'action

- **Aménagements des places et des lieux singuliers**
  - Jardinières
  - Permis de végétaliser
  - Mur végétalisés
- **Modification de la morphologie des rues**
  - Alignements d'arbres
  - Végétalisation sur stationnement
- **Démarche Rues aux écoles**

# Des potentiels de végétalisation de l'espace public identifiés

## Les plantations existantes des rues majeures parisiennes

### LES PLANTATIONS EXISTANTES DES RUES MAJEURES PARISIENNES

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- Rue de plus de 19 m avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue de plus de 19 m sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue de faubourg avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Rue de faubourg sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
- Taux de végétation inférieur à 10 %
- Taux de végétation compris entre 10 et 20 %

Source : Apur, DEVE



Orientations pour des espaces publics végétalisés à Paris, octobre 2020

# Des potentiels de végétalisation de l'espace public identifiés

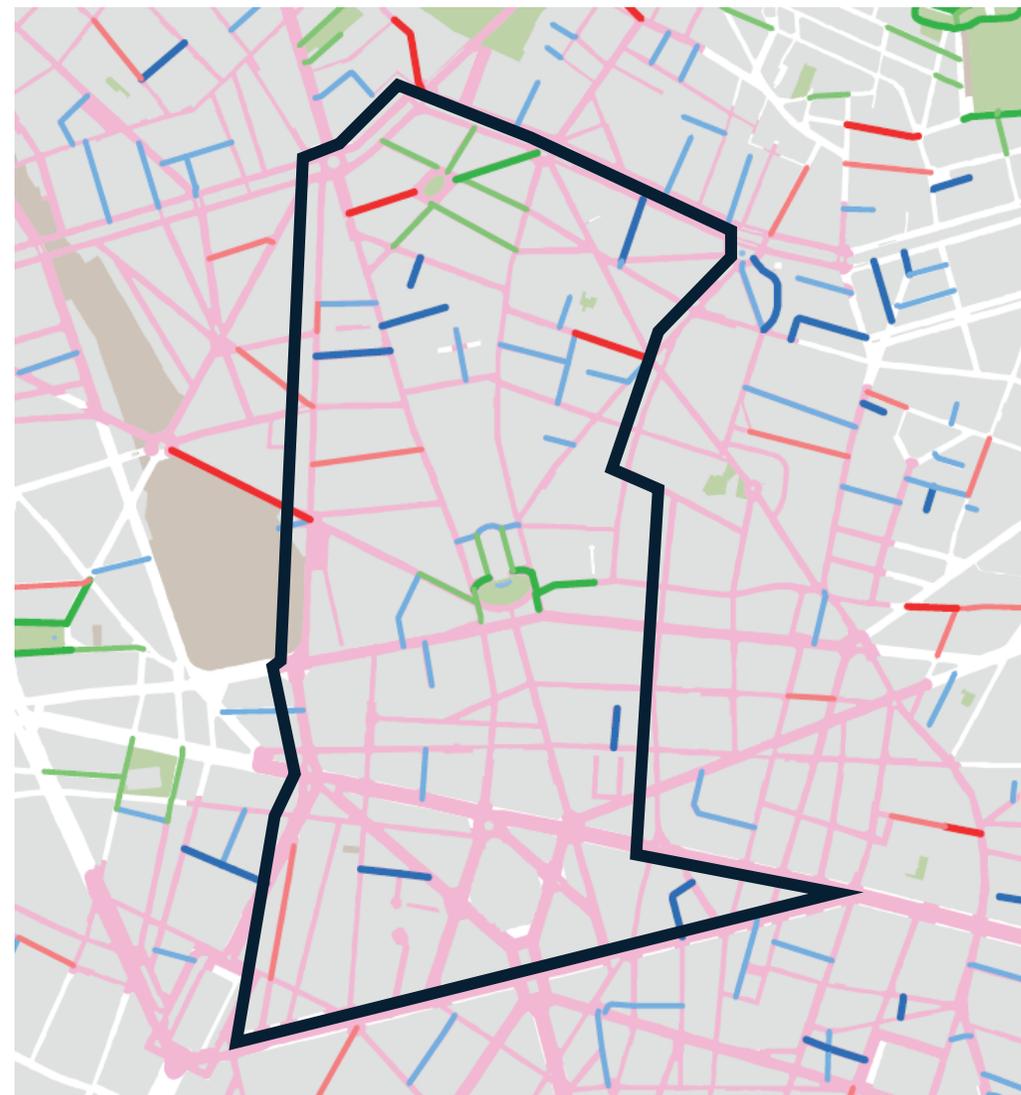
## Rues Jardins de proximité

Des potentiels de végétalisation dans les rues à proximité des écoles, des parcs et dans les rues résidentielles. Ces potentiels sont à confirmer en fonction des contraintes techniques.

### LES RUES JARDINS DE PROXIMITÉ

-  Rue école avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
-  Rue école sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
-  Rue à proximité d'un parc, cimetière, terrain de sport, avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
-  Rue à proximité d'un parc, cimetière, terrain de sport, sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
-  Rue résidentielle avec potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
-  Rue résidentielle sans potentiel de plantation d'arbres (réseaux)
-  Secteur à plus de 7 minutes d'un îlot de fraîcheur nocturne

Source : Apur, DEVE, DVD, DPE



# Des potentiels de végétalisation de l'espace public à vérifier

## Synthèse



Le potentiel de végétalisation de ces rues et la possibilité de plantation d'arbres est à confirmer par l'étude des contraintes techniques et notamment la présence de réseaux enterrés.

### AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

### AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

Source : Apur, DEVE, DVD, DPE



## Prise en compte du genre dans l'aménagement urbain : les questions à se poser

L'espace public est-il rendu praticable et attractif pour toutes et tous, et à tous moment ?

Les parcs et espaces verts sont-ils occupés de façon partiare et pour le même usage ?

Existe-t-il des espaces accaparés par un seul groupe qui deviennent officieusement interdits aux autres groupes (exspaces d'exclusivité) ?

Existe-t-il des mesures pour apporter une plus grande mixité fille/garçon dans les espaces de sports et de loisirs ?

Lorsqu'on met en place une base de sport ou de jeux, veille-t-on à ce que cet espace soit autant attractif pour les filles que pour les garçons ?

L'aménagement urbain et la végétalisation sont-ils pensés en tenant compte de la visibilité des personnes ?

Lors de l'aménagement de certains endroits, évite-t-on la formation de zone de retrait ou de tension, qui pourrait générer un sentiment d'insécurité ?

